

BOURSE PERMIS DE CONDUIRE DE LA VILLE DE LEZENNES

La Ville participe au financement du permis de conduire sous conditions, elle s'adresse aux jeunes :

- de 15 (option conduite accompagnée) à 25 ans
- Habitant à Lezennes depuis au moins 1 an

Son montant dépend du quotient familial :

- 50 % du coût de la formation, jusqu'à 800 € maximum, est pris en charge si le quotient familial est inférieur à 940 €
- 25 % du coût de la formation, jusqu'à 400 € maximum, est pris en charge si le quotient familial est supérieur à 940 €

<http://www.lezennes.fr/index.php?id=351>

Mairie de Lezennes:

1 place de la république

59260 - Lezennes

<http://www.lezennes.fr/>